Dimanche 17 mai 1896.

Minuit	9° au-dessus	776 m/m	Beau temps
1 heure matin	9° »	776 m/m	»
2 heures »	9° »	776 m/m	»

Paris. — Samedi 16 mai 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Le baromètre reste élevé sur l'Europe occidentale (Valentia 770 mm.), et bas sur le centre et l'est du continent (Moscou, 749 mm.). Les courants du Nord dominent sur nos côtes où ils sont faibles ou modérés, le vent est violent du nord-nord-ouest à Skudesness. On signale des *neiges en Finlande, des pluies en Allemagne*, ainsi qu'à *Alger*. En France, 1 mm. d'eau seulement a été recueilli à Charleville. La température a baissé sur les Pays-Bas et l'Europe occidentale; elle était ce matin, — 1° à Cléaborg, + 10° à Paris, 11° à Valentia, 20° à Alger. On notait 7° à l'Aigoual, 4° au puy de Dôme et au mont Ventoux, — 3° au pic du Midi.

En France, la température va se tenir voisine de la normale avec ciel nuageux. — A Paris, hier, l'après-midi, peu nuageux. — Moyenne d'hier, 15 mai, 14°9, supérieure de 1°2 à la normale. *Depuis hier midi, température max. : 25°5; min. de ce matin : 7°2.* Baromètre à sept heures du matin : 766 mm. 4. A la tour Eiffel, max. 20°9, min. : 6°6.

NOUVELLES DU JOUR

L'inauguration de l'exposition de Rouen par les ministres du commerce et des colonies.

Rouen, 16 mai. — MM. Henri Boucher, ministre du commerce, et André Lebon, ministre des colonies, étaient partis ce matin par le rapide de 7 heures 55 pour Rouen, où, comme on sait, ils sont allés inaugurer l'exposition de Rouen.

A dix heures et demie, les ministres arrivent à l'exposition, où ils sont reçus par les membres du comité supérieur dans le grand salon des beaux-arts. Tous les corps constitués y sont réunis.

M. Hendlé, préfet de la Seine-Inférieure, présente à MM. Henry Boucher et André Lebon les autorités rouennaises, « venues, a-t-il dit, pour saluer les ministres de la République et leur faire cortège à *l'exposition nationale*, coloniale et ouvrière, qui est appelée à un grand succès. »

« Les hommes de bonne volonté, continue-t-il, qui ont assuré la tâche de l'organiser ont traversé des heures critiques, *mais ils ont été soutenus par une foi invariable dans le succès.*

» Vous êtes, messieurs les ministres, les bienvenus dans *cette vieille capitale normande, qui présente au pays avec un* légitime orgueil une œuvre qu'elle croit digne de lui. »

M. Henry Boucher a répondu. Au nom du gouvernement, il a remercié la population rouennaise de son accueil cordial et salué dans le préfet un des représentants les plus distingués de l'administration française. Il rappelle ensuite le nom de François de Neufchâteau, son compatriote, qui fut l'organisateur de la première exposition de *Rouen en l'an XI.Il espère qu'un rayon de gloire* française illuminera cette journée.

Le ministre du commerce remet ensuite la croix de la Légion d'honneur à M. Laurent, maire de Rouen.

« Cette croix, dit-il, ne pouvait être placée sur une plus noble poitrine. C'est la première fois qu'un industriel décore un magistrat »

L'assistance, dans laquelle on remarque tous les sénateurs et députés de la Seine-Inférieure, à l'exception de M. Ricard, député de Rouen, qui s'est excusé officiellement, alléguant que des affaires urgentes l'appelaient à Caen, applaudit longuement.

Le ministre du commerce félicite ensuite M. Kneider, président du comité supérieur de l'exposition, à qui il remet également la croix de la Légion d'honneur :

« *M. Kneider est, dit M. Boucher, un Alsacien de haute intelligence.* Je suis heureux, en ma qualité de Vosgien, de lui remettre cette distinction. »

Après avoir inauguré le salon des beaux-arts et les expositions temporaires, les ministres ont assisté à un banquet qui a eu lieu à midi, dans l'une des galeries.

Au dessert, des toasts ont été prononcés par MM. Kneider et Cartier.

M. Waddington, sénateur, a pris ensuite la parole

« Le présent gouvernement, a-t-il dit, a mis fin à ces provocations qui menaient droit à une guerre des classes. Le gouvernement accomplira des progrès réels parce qu'il a l'approbation des deux Chambres. (Cris : « Vive le Sénat! ») »

M. Waddington termine par un toast à M. Méline.

M. Henry Boucher, ministre du commerce, déclare que les membres du gouvernement actuel se proposent de faire une autre action que leurs prédécesseurs, mais non pas une réaction.

» Ils s'efforceront, dit-il, de faire voter des lois d'apaisement.

» Tout le monde aurait pu venir à cette fête, ajoute-t-il, car les ministres qui la président font une œuvre de conciliation ».

Il boit à la ville de Rouen et à la Normandie.

M. André Lebon, *ministre des colonies*, rappelant l'expression anglaise « Greater Britain », boit à la plus grande France et à l'alliance du commerce et de l'industrie avec la politique coloniale.

Un seul incident s'est produit sur le passage du cortège. Quelques cris de : Vive la sociale ! A bas le Sénat ! ont été poussés par un petit groupe de personnes. Les agents sont aussitôt intervenus et ont arrêté M. Bazire, président d'un groupe d'études sociales, et un de ses amis.

Après interrogatoire, il ont été relâchés.

[illegible] ministre des colonies, qui a été très applaudi, le cortège fut formé aussitôt, et s'est rendu à l'Exposition ouvrière qu'il a visitée en détail.

Le Vieux Rouen reconstitué a eu beaucoup de succès et a été très admiré.

M. Damez, président de l'exposition ouvrière, a prononcé un discours, auquel a répondu M. Boucher, ministre du commerce.

Le cortège s'est rendu, en sortant de l'exposition, à la préfecture, où doit avoir lieu, ce soir, un dîner officiel.

Rouen, 16 mai. — A 6 heures et demie a eu lieu à la préfecture un banquet de 60 couverts offert aux autorités et aux officiers de l'escadrille.

A l'issue de ce dîner a eu lieu, dans l'enceinte de l'exposition, le festival dirigé par le maestro Massenet.

Un prochain discours de M. Léon Bourgeois

Paris, 16 mai. — Les républicains du département de Seine-et-Marne ont décidé de fêter dans un banquet qui aura lieu à Melun, le lundi 25 mai, la récente élection au Sénat de M. Bastide, conseiller général progressiste.

Ils ont prié M. Léon Bourgeois de présider ce banquet.

M. Léon Bourgeois a accepté et prononcera à cette occasion un discours politique.

L'état de santé de M. Spuller

Paris, 16 mai. — On annonce que la santé de M. Spuller, qui fut l'un des amis les plus intimes de Gambetta, inspire de très graves inquiétudes à son entourage. L'ancien ministre de l'instruction publique serait atteint, paraît-il, d'un cancer.

Les scandales

Paris, 16 mai. — Un journal du soir annonce que le ministre de la justice a pris connaissance du rapport qui lui a été adressé par le procureur général sur les quatre affaires Souligoux, Soubeyran, des chemins de fer du Sud, de l'Opium.

Au Palais, on est persuadé que des actes décisifs ne vont pas tarder à intervenir, et que toutes les affaires dites de scandales seront complètement liquidées avant les prochaines vacances judiciaires.

Ajoutons que le bruit du remplacement de M. Atthalin dans ses fonctions de procureur de la République est formellement démenti.

La classe 1892
Convocation des dispensés à titre d'études

Paris, 16 mai. — Les jeunes gens dispensés à titre d'études en vertu de l'article 23 et appartenant à la classe 1892 sont convoqués par ordres d'appels individuels pour accomplir une période d'instruction de quatre semaines, du 24 août au 20 septembre 1896.

Sous réserves de mesures exceptionnelles prévues par la *note ministérielle du 4 décembre 1895, en ce qui* concerne la date des convocations, les étudiants en médecine et en pharmacie, ainsi que les ecclésiastiques appelés, devront être répartis et instruits conformément aux dispositions de la lettre collective du 17 février 1893.

Un important mouvement diplomatique et administratif

Paris, 16 mai.— Voici, d'après la *Poste*, le mouvement diplomatique et administratif auquel donnent lieu les mises à la retraite de MM. Herbette et Lefebvre de Béhaine :

Sont nommés : Ambassadeur à Berlin, M. Barrère, en remplacement de M. Herbette, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Ambassadeur à Berne, M. Cambon, gouverneur de l'Algérie; gouverneur général de l'Algérie, M. Jonnart, qui abandonne son siège de député du Pas-de-Calais.

Ambassadeur près la cour du Vatican, M. Poubelle, préfet de la Seine, en remplacement de M. Lefebvre de Béhaine, admis à faire valoir ses droits à la retraite;

Préfet de la Seine, M. de Selves, directeur général des *postes et télégraphes*.

La mission française aux fêtes du couronnement du tzar

Paris, 16 mai. — Les membres de la mission française, qui doit représenter la France au couronnement du czar, se rendant aux fêtes de Moscou, ont quitté Paris, ce soir, à 6 heures 50, par l'Orient-Express.

Le général Jeannerod, le contre-amiral Sallandrouze de la Mornaix, M. Mollard, introducteur des ambassadeurs; le lieutenant-colonel Ménétrez, les capitaines Carnot, Alry de Labry, Hély d'Oissel, ont pris place dans le sleeping-car qui leur avait été réservé par la Compagnie des Grands Express Européens.

Ils prendront, à Nancy, les généraux de Boisdeffre, ambassadeur extraordinaire, et Tournier, qui ont accompagné le président de la République pour son entrevue avec l'impératrice douairière de Russie.

Le train se dirigera ensuite par Strasbourg, Stuttgard, Ulm, et Munich, sur Vienne, d'où un train spécial amènera la mission à Varsovie, et de là, à Moscou.

Les préparatifs à Moscou pour les fêtes du couronnement du czar

Moscou, 16 mai. — M. de Montebello est arrivé aujourd'hui avec tout le personnel de l'ambassade de France.

La comtesse de Montebello, qui était déjà ici depuis *quelques jours*, avec le comte de Vouvineux, chargé d'affaires de France, a été reçue hier par la grande duchesse Serge, femme du gouverneur de Moscou.

Depuis deux jours, à Moscou, l'affluence prend des proportions énormes. Les rues sont sillonnées de milliers d'équipages. Le temps s'est amélioré quoique le ciel soit parfois encore menaçant.

La population, en foule, parcourt la ville, en admirant les décorations, arcs-de-triomphe, drapeaux, trophées, faisceaux de drapeaux, mâts, écussons aux armes impériales, auxquels on travaille avec une *activité fébrile*.

Les églises, le kremlin, dont les portes restent ouvertes, sont visitées sans cesse. La ville entière est remise *à neuf. Les façades des palais et des maisons sont blan*chies. Les milliers de dômes et de coupoles qui dominent *la ville sont redorés et brillent au soleil comme d'immenses joyaux.*

Des portraits, des bustes du souverain sont exposés partout.

Les orfèvres exposent également les plats d'or et d'argent, de vermeil, véritables merveilles d'orfèvrerie russe qui seront offerts à l'empereur par de nombreuses délégations.

Les riches et élégantes voitures des ambassades sillonnent les rues. Les costumes asiatiques les plus pittoresques attirent l'attention de la foule. Enfin l'activité est fébrile.

Les préparatifs des illuminations dépassent toute imagination. Partout on fait des répétitions des parties les plus importantes des cérémonies, afin tout soit parfait.

Les correspondants des journaux y sont admis ; ils ont déjà reçu des insignes qui leur donnent le droit de libre circulation.

Les fêtes du couronnement éclipseront, enfin, toutes celles qui ont précédé.

Mordu par un chien atteint de la rage

Paris, 16 mai. — M. Maurice Bernhardt, fils de Mme Sarah Bernhardt, qui est amateur de chiens, possède entre autres bêtes un superbe chien danois.

Ce chien, qui passe pour très doux, s'est tout à coup jeté sur un jeune garçon qu'il a cruellement mordu. Emmenée chez un vétérinaire de la préfecture de police, la bête a été reconnue atteinte d'hydrophobie; elle sera abattue. Le jeune garçon a été conduit à l'Institut Pasteur.

Les blessés de la catastrophe d'Adélia

Milianah, 16 mai. — Les 18 blessés de la catastrophe d'Adélia, qui sont encore en traitement à l'hôpital militaire, ont été visités par le général Larchey; le commandant du 19e corps est ensuite allé au cimetière saluer la tombe du capitaine Lamaignière.

L'état des blessés est satisfaisant.

Le commissaire de surveillance administrative continue son enquête.

L'Italie disposée à reconnaître le protectorat français sur la Tunisie

Rome, 16 mai. — Le journal *Roma* annonce, sous réserve, il est vrai, que M. di Rudini serait disposé à reconnaître le protectorat français sur la Tunisie ; des [illegible] confidentiels seraient déjà commencés.

Une grève de débardeurs à Rotterdam. — Coups de revolver. — Ouvriers belges assaillis par des grévistes. — Plusieurs arrestations.

Rotterdam, 16 mai. — *Une grève importante d'ouvriers* débardeurs a éclaté aujourd'hui dans le port de Rotterdam.

Divers bateaux en déchargement restent dans les bassins notamment les vapeurs *Binnchaven*, et les allèges *Delfshaven*.

Sur la Meuse, aux Boomppes, les grévistes ont arrêté le travail. Aujourd'hui il y a eu une réunion orageuse des « Bootwerkers ». La continuation de la grève y a été votée à des milliers de voix de majorité. Les grévistes veulent à tout prix arrêter le travail à la firme Müller et Cie. De nombreux grévistes sont armés de revolver.

La Compagnie des vapeurs *Harwich Londres*, le *Great Eastern Ry*, a envoyé un steamer spécial avec une soixantaine d'ouvriers, pour assurer le travail des navires de cette Compagnie. On assure que ces ouvriers, des Belges, ont été empêchés de travailler et que des coups de revolver ont été tirés. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Quantités de steamers, notamment le *Friedrick Krupp*, un immense bâtiment, déchargent leur cargaison en rade à l'aide des allèges.

Si la grève persiste, tous les steamers iront décharger leur cargaison à Anvers.

Un incident à la Chambre italienne

Rome, 16 mai. — Cet après-midi, à la séance de la Chambre, un ouvrier a jeté un pli du haut de la tribune publique. Cet individu est un nommé Luigi Angeletti, ancien soldat pontifical et ancien custode à l'église Saint-Etienne Leroud, dépendant du collège germanique.

Angeletti réclame des honoraires qu'il prétend lui être dus; *il a été sévèrement admonesté et ensuite relâché.*

Le mouvement préfectoral

Paris, 16 mai. — A propos du mouvement préfectoral annoncé depuis quelques jours, on lit dans le *Jour* :

« *Ce mouvement comprendra*, dit on, plusieurs mutations dans le haut personnel administratif. On parle du déplacement de MM. Cambon, Vel-Durand, Rivaud, Deffès; peut-être même de M. Lépine, préfet de police, et de M. Poirson, directeur de la sûreté générale. »

M. Casimir-Perier édile

Le *Figaro* publie l'entrefilet suivant :

« Avoir abandonné le fauteuil de président de la République française et occuper ensuite une simple chaise de conseiller municipal dans une petite commune rurale, tel est, paraît-il, le spectacle peu banal que va nous donner M. Casimir-Perier.

» En effet, et c'est un épisode des dernières élections qui vaut la peine d'être relevé : l'ex-président de la République a été élu le troisième de la liste républicaine à Pont-sur-Seine, avec 138 voix sur environ 180 votants. Il n'est que juste d'ajouter que, cette fois-ci, il n'avait pas posé sa candidature. Donnera-t-il sa démission ? »

La mission catholique en Abyssinie

Rome, 16 mai. — Le correspondant du *Daily News* à Rome apprend de bonne source que le Vatican a obtenu l'appui de la Russie et de la France pour l'expédition de missionnaires qui doit partir lundi de Rome pour le Choa au secours des prisonniers italiens.

Un cyclone aux Etats-Unis

New-York, 16 mai. — Un cyclone s'est abattu hier sur la ville de Sherman, dans le Texas. La partie occidentale de la ville a été complètement détruite.

On évalue le chiffre des morts à soixante et de nombreuses personnes ont été mortellement blessées. Des maisons et des arbres ont été complètement enlevés.

On craint que les rapports des districts ruraux ne signalent des victimes.

Pendant que ce cyclone ravageait Sherman, une trombe d'eau tombait à Howe (Texas.) Huit personnes ont été tuées et un grand nombre ont été blessées.

AU VÉLODROME ROUBAISIEN

La course de 50 kilomètres

Coureurs et entraîneurs sont tous à Roubaix ; les derniers arrivés sont débarqués à 6 heures, samedi soir. Un wagon complet leur avait été réservé à Paris et la Compagnie du chemin de fer du Nord avait dû faire ajouter à l'express *Paris-Lille* **deux** *fourgons spéciaux* pour contenir les machines. Ce n'est pas peu de chose en effet que d'avoir à loger la multitude de machines que ces derniers arrivants apportaient avec eux.

Nombre de Roubaisiens, se doutant de l'heure d'arrivée, *s'étaient rendus aux abords de la gare; ils ont été* bien inspirés car le spectacle de cette longue procession de coureurs, bicyclettes, tandems, triplettes, quadruplettes et quintuplette était des moins banales.

A signaler le succès de curiosité obtenu par les cinq quadruplettes de la maison Gladiator et surtout par la quintuplette dont les dimensions phénoménales faisaient l'étonnement de tous.

Tout le monde se rendit immédiatement au Vélodrome où se trouvaient déjà 3 à 400 personnes venues dans l'espoir d'y voir rouler coureurs et entraîneurs. Tom Linton et Lesna ont essayé la piste dont ils se montrent enchantés, ainsi que leurs entraîneurs qui ont roulé à toute allure sur les machines d'entraînement. La quintuplette elle-même, dont on espérait à peine pouvoir se servir, cette machine étant spécialement destinée aux grandes pistes de 500 mètres et plus, a admirablement marché et jouera demain un rôle des plus actifs.

Cissac, qui s'était entraîné hier à Paris, ira seulement ce matin essayer la piste.

Quant au jeune Champion, il a fait hier matin sur notre vélodrome un excellent travail ; il trouve la piste très vite. Derrière deux triplettes se relayant tous les *cinq tours* et sans effort aucun, il a, malgré un vent terrible dans la ligne opposée à l'arrivée, couvert 10 kilom. en 13 minutes 29 secondes.

Avec un pareil lot de coureurs, et avec de pareils moyens d'entraînement, la course de demain sera un énorme succès; il est du reste difficile de réunir pour une journée de course un tel champ, non pas en province où cela ne s'est jamais vu, mais même sur les Vélodromes de la capitale.

***

En raison de la possibilité de *voir battre aujourd'hui* les records des 50 kil. et de l'heure, l'Union Cycliste de France a délégué à M. Duquesne, chronométreur du Vélodrome Roubaisien, les pouvoirs nécessaires pour chronométrer officiellement les temps de la course, ce *qui permettra l'homologation de ces records.*

***

Pour répondre aux demandes qui lui ont été adressées, l'Administration du Vélodrome a l'honneur de prévenir le public que la suppression du passage des premières derrière les tribunes a été motivée par les nombreux abus qui ont été constatés avec les cartes de ces dernières.

La création des nouvelles tribunes découvertes aux premières permet du reste l'installation confortable de tous les spectateurs de cette place.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Nous prions nos amis de vouloir bien nous faire connaître par lettre les noms des électeurs qui à leur connaissance n'ont pas pu prendre part au scrutin du 3 mai, soit par suite de décès, de présence sous les drapeaux, de départ de la ville ou de maladie les tenant au lit.

Nous transmettrons ces renseignements au bureau de l'*Union sociale et Patriotique*, qui vérifiera s'il a été fait usage de leur suffrage.

Les électeurs à qui, arbitrairement, on a refusé de séjourner dans la salle du vote de leur section, ceux qui en ont été expulsés sans motif valable et n'ont pas consigné une réclamation au procès-verbal, sont priés de nous envoyer leur témoignage par écrit ; nous le communiquerons au Comité de l'*Union Sociale et Patriotique* qui en vérifiera le bien-fondé.

Nous prions aussi les électeurs qui ont été témoins d'irrégularités commises dans leur bureau respectif de nous les faire connaître par écrit.

Enfin nous demandons à toute personne possédant des renseignements quelconques pouvant servir à l'enquête de vouloir bien nous les transmettre.

Nous invitons en outre ceux de nos amis qui se sont abstenus pour un motif quelconque et qui seraient détenteurs de leur carte électorale de vouloir bien la faire parvenir au bureau du journal.

Le même avis s'adresse aux parents des soldats présents sous les drapeaux, des infirmes, des malades, des absents, etc.

Un tribunal de 1re instance à Roubaix. — Le Conseil général a renvoyé, on le sait, à la session d'août l'examen du vœu présenté par M. Eugène Motte en faveur de la création d'un tribunal de 1re instance pour les cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy.

M. le Préfet a été prié par l'assemblée départementale de faire à ce sujet *une enquête administrative et judiciaire.*

Les renseignements officiels qui seront fournis à l'autorité préfectorale permettront de constater que la mesure proposée s'impose.

On sait que les trois cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy représentent une population de plus de trois cent mille habitants : il est, en France, peu d'arrondissements judiciaires qui comportent un pareil chiffre.

D'autre part, il suffit d'être appelé par les nécessités de la profession à suivre les audiences du Tribunal de Lille pour se convaincre que la quantité des affaires ressortissant aux trois cantons et soumises aux juridictions civile et pénale est sinon supérieure, du moins égale au nombre des affaires de tout le reste de l'arrondissement.

Il n'est donc que trop juste que l'on institue un tribunal uniquement pour cette circonscription fort importante.

On objectera que le moment est mal choisi de solliciter la création d'un Tribunal, alors qu'il est question en haut lieu, par esprit d'économie, d'en supprimer une cinquantaine actuellement existants.

La réponse est facile : il n'est pas moins sage de pourvoir à ce qui manque que de réduire les dépenses là où elles deviennent inutiles. Il ne se produira pas d'ailleurs de charges nouvelles pour le Trésor qui, au contraire, y trouvera son compte. L'entretien des services du Parquet et du Tribunal de Lille sera réduit d'autant pour être reporté sur le nouveau ressort judiciaire; plus de frais de descente de justice, plus de déplacement ni pour les commissaires, ni pour les témoins convoqués devant le juge d'instruction ou à l'audience.

Non seulement les dépenses ne seront point augmentées, mais elles seront diminuées.

Les avantages à retirer de cette création d'un tribunal de première instance sont tout indiqués. Les justiciables *seront jugés chez eux* ; ils auront à leur portée les hommes d'affaires ; qu'il leur advienne d'être parties, ou seulement témoins dans un procès civil ou correctionnel, qu'ils aient à suivre une vente aux enchères ou des expropriations ; qu'ils aient, au greffe civil, une pièce quelconque à retirer, une déclaration, un dépôt à faire, une procédure urgente à engager, ils n'ont pas à aller à Lille.

Ils seront en outre *à l'audience tenus moins longtemps*, car la distribution de la justice pour l'arrondissement étant scindée, ils n'auront plus à assister en correctionnelle, par exemple, à ces séances interminables où l'on entre à onze heures et demie et d'où l'on sort quelquefois à sept heures du soir.

Le visage de dame Thémis n'est pas tellement séduisant qu'on doive désirer le contempler pendant des journées entières.

L'instruction des crimes et délits sera nécessairement plus rapide, les flagrants délits seront *plus vite expédiés:* il y aura, en un mot, un mouvement plus accéléré de l'appareil judiciaire et, certes, personne ne s'en plaindra.

Il est un autre point important, c'est que fonctionnera *aussitôt le bureau d'assistance judiciaire qui doit exister* près de chaque Tribunal de première instance; qu'il s'agisse de procès d'accident, de demande en pension alimentaire, en séparation de corps, l'ouvrier n'aura pas à faire de dépenses de voyage de Roubaix ou de Tourcoing à Lille pour aller soutenir ses droits : une fois l'assistance obtenue, il aura, sur place, avoué et avocat qui lui auront été désignés d'office et qu'il pourra voir plus souvent.

Les collectivistes ont fait grand tapage autour de la création par eux d'un bureau de consultations judiciaires gratuites à la Mairie : ils avaient été devancés par le Secrétariat du Peuple des catholiques ; mais cette institution est bien *insuffisante dès le moment où l'indigent n'a* pas encore sous la main les moyens de plaider et en est réduit à des voyages répétés et coûteux au chef-lieu d'arrondissement pour pouvoir obtenir l'assistance judiciaire.

Pour les gens qui peinent et vivent de leur salaire de chaque jour comme pour ceux qui ont à administrer une fortune ou de grands établissements, le temps c'est de l'argent. J. C.

Le classement de la rue Delespaul. — Par un arrêté en date du 16 mars, M. le Préfet du Nord a approuvé le classement, le nivellement, les alignements et la mise en état de viabilité de la section de la rue Delespaul comprise entre les rues d'Oran et de Philippeville. Le *plan des alignements sera déposé*, pendant un mois, au secrétariat de la Mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

Mort d'un vétéran des sapeurs pompiers. — M. Achille Noclain, vétéran des sapeurs-pompiers, est décédé vendredi, en son domicile, rue de la Longue-Chemise, cour Carrette, 4. Ses funérailles auront lieu dimanche après-midi, à 3 h. 1/2, en l'église Notre-Dame.

Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne. — Le Comité d'études sociales des Syndics ouvriers se réunira aujourd'hui dimanche à onze heures 3/4 précises du matin au n° 22 de la rue de la Paix.

Ordre du jour : maisons ouvrières ; sociétés d'épargne.

— Le bureau syndical se réunira lundi prochain 18 mai, à six heures, au siège du syndicat, 22, rue de la Paix, pour l'ordre du jour de l'assemblée générale.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain. — Ayant à fixer définitivement la date du tirage des primes, le Comité prie instamment les personnes encore en possession de listes de souscriptions de vouloir bien les retourner au plus tôt au trésorier, 18, rue Fosse-aux-Chênes. s'ils ne veulent, comme les retardataires de l'an dernier, être *privés de billets, qui, déjà épuisés dans plusieurs débits* de tabacs, deviennent de plus en rares.

Un affreux accident, rue de l'Epeule. — Nous n'avons que trop souvent l'occasion de déplorer ici la fâcheuse habitude qu'ont les enfants de se hisser sur l'arrière-train des voitures en marche. La majeure partie du temps, ce sont eux-mêmes qui sont victimes de leur imprudence ; quelquefois les conducteurs paient de leur vie cet amusement. Le fait qui s'est produit aujourd'hui en est la preuve.

Rue de l'Epeule passait, samedi soir, à hauteur de la rue Marquisat, un camion de l'établissement Isaac Holden, à Croix, conduit par M. Henri Leroy, qui s'aperçut de la présence de plusieurs enfants sur sa voiture. Le conducteur, assis sur le siège, se retourna, et fit mine de fouetter les imprudents. Malheureusement, il perdit l'équilibre, et tomba sur la chaussée. Ses pieds s'étant embarrassés dans les guides, il ne put se dégager, et fut ainsi traîné sur un parcours de plus de dix mètres jusqu'au moment où une roue du lourd véhicule lui passa sur le côté gauche du visage, qui fut littéralement broyé. Quand des passants, témoins de cet horrible spectacle, arrêtèrent les chevaux et relevèrent le malheureux conducteur, Leroy était méconnaissable; l'œil était sorti de l'orbite, et les os, se mélangeant à la chair, ne formaient plus qu'une bouillie sanglante... De plus, il était grièvement blessé, en deux endroits, à la jambe droite.

Transporté à la pharmacie de M. Blasin, le malheureux Leroy, qui ne pouvait articuler une parole, a reçu les premiers soins de M. le docteur Isbecque, et M. l'abbé Samsoen, vicaire du Saint Sépulcre, est accouru pour lui administrer l'Extrême-Onction.

C'est un camarade de Leroy qui, le suivant de près, conduisant un autre camion, a fait connaître l'identité du malheureux homme; Leroy est âgé de 45 ans, marié et père de famille. Sa femme, qui habite au Pont-du-Breucq, à Flers, a été, avec tous les ménagements possibles, *informée du terrible accident.*

M. le commissaire de police Broigne a fait transporter à l'Hôtel-Dieu le blessé qui, peut être, ne passera pas la nuit.

Cet événement a, on le conçoit, produit une vive et légitime émotion dans le quartier, et, pendant longtemps, une foule de plusieurs centaines de personnes a stationné devant la pharmacie de M. Blasin, commentant les causes de ce funeste accident.

Une arrestation pour chant séditieux.— Quand, au cri de *Vive la sociale, ma mère!* on ajoute celui de: *Tous les patrons sont des canailles!* ce chant, adapté à l'air des « Saint-Sauveur » devient séditieux au premier chef. Et si Théodore Darivalle, qui, rue du Curé, s'est fait arrêter, samedi, à 10 heures du matin, pour ce motif, entendait demain un patron chanter : « tous les ouvris sont des canailles ! » il penserait, sans doute, que les agents n'auraient pas tort de s'interposer.

Théodore Darivalle, qui est âgé de 36 ans, est un ouvrier tisserand de la rue du Collège. Il était, d'ailleurs, en état d'ivresse.

Une chute de quatre mètres. — Un jeune manœuvre de maçon, âgé de 15 ans, Pierre Renard, travaillant pour le compte de M. Dhalluin-Grenu, entrepreneur, est tombé, vendredi vers midi, d'une hauteur de quatre mètres, d'un échafaudage de l'église Saint-Antoine, en construction rue du Fresnoy. Il a été relevé ayant sur le corps de nombreuses contusions et une assez grave blessure à la main droite. Pierre Renard, qui a reçu les premiers soins sur place, a pu regagner son domicile, éloigné de quelques pas seulement du lieu où l'accident s'est produit.

Une fillette renversée par le car électrique. — Vendredi, vers 4 heures 1/2 de l'après-midi, une fillette, Marie Simon, âgée de 6 ans, sourde et muette, se jeta imprudemment sur le car électrique venant de Wattrelos, près du pont du Galon d'eau, dans la Grande-Rue. Malgré la présence d'esprit du conducteur qui fit arrêter aussitôt le car, Marie Simon fut projetée sur le sol où elle resta évanouie.

Des passants la relevèrent et la transportèrent à la *pharmacie Delys, où des soins lui furent donnés.* Heureusement l'enfant n'avait reçu que de légères contusions aux jambes. La blessée a été transportée ensuite au domicile de ses parents.

Une arrestation pour vol. — En vertu d'un mandat d'amener délivré par le parquet de Lille, les agents de la sûreté, Gautier et Planquart ont arrêté, vendredi soir, à 10 h. 1/2, rue Pierre-de-Roubaix, un tisserand, Edouard Régibo, âgé de 27 ans, demeurant rue de Condé, cour Vroman 5, sous l'inculpation de vol. Edouard Régibo a été écroué au dépôt central, puis transféré à la maison d'arrêt de Lille.

Un petit garçon de 18 mois noyé dans un baquet d'eau. — *Un bien triste accident est arrivé*, vendredi vers midi et demi, chez M. Corneille, cabaretier, rue Perrot.

Pendant que ses parents servaient à dîner aux pensionnaires, le petit Joseph Corneille, âgé de 18 mois, était allé jouer dans la cour de la maison. Par malheur, à proximité se trouvait un baquet plein d'eau, servant à faire la lessive.

L'enfant voulut sans doute se pencher sur le bord ; il perdit l'équilibre et tomba la tête la première au fond du baquet. Personne n'était là, et ce ne fut que quelque temps après que l'on retira le pauvre petit qui ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Rousseau, appelé aussitôt, ne put que constater le décès de l'enfant. On juge de la douleur des malheureux parents.

Les autorisations de bâtir. — Sont autorisés à construire : MM. Lequenne, deux maisons, rue de la Potennerie; Petit, une maison, rue Jouffroy; Roussel, une maison, rue de Bavai; Ryckbosch, une maison, rue d'Oran; H. Salembier, deux maisons, rue des Sept Ponts; Messiaen, une maison, rue Decrême; Duez, une maison, rue Rem*remont; Crieck frères, quatre maisons, rue du Caire*; L. Desprès, un magasin, rue de la Gare; T. Nuyts, six maisons, rue de la Perche; J.-B. Hulstaert, une maison, rue des Longues-Haies; Lernou frères, trois maisons, rue Henri Martin; J.-B. Vanwelden, quatre maisons, Ingres; P. *Wille, deux maisons*, rue Voltaire; Jean Selle, deux maisons, place d'Amiens; H. Valcke, bureau, rue de la Gare; A. Dazin, deux maisons, rue Alfred Motte; Catteau et Delcambre, deux maisons, rue de Maubeuge; A. Bernard, deux maisons, rue de Lannoy.

Chapelle des Carmélites. — Lundi 18 mai, adoration *perpétuelle du Très Saint-Sacrement. Indulgence plénière* aux conditions ordinaires. Le Saint-Sacrement sera exposé depuis dimanche soir à cinq heures jusqu'à lundi soir. La première messe à six heures. A sept heures, messe solennelle. Le soir, à cinq heures, salut solennel et sermon.

Nécrologie. — On annonce la mort, dans sa soixante-deuxième année, de dame Henriette Desfrennes, demeurant rue de l'Industrie, 37. Ses funérailles auront lieu le *lundi 18 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre.*

Un acte de probité. — Un conducteur de tramways, M. Museur, a trouvé, samedi, un porte-monnaie en argent, contenant 90 francs. Il l'a remis au dépôt du Laboureur, où M. Motte-Bossut est venu le réclamer et a laissé dix francs pour récompenser l'honnête conducteur.

Croix. — *Un locataire infidèle.* — Dans la soirée de vendredi, un jeune homme, Théodore Six, quittait la maison de M. Bernier, où il avait son logement. Aussitôt après son départ, Mme Bernier s'aperçut qu'une montre en nickel, lui appartenant, avait disparu, ainsi que le complet en drap noir d'un autre locataire, M. Théophile Demeyere, travaillant à l'usine des Anglais. Une plainte a été portée contre Théodore Six, et M. Seguin, commissaire de police, a commencé une enquête.

Wasquehal. — *Installation du nouveau Conseil municipal.* — A l'occasion de l'installation du nouveau Conseil municipal, qui a lieu, comme on le sait, ce matin à 11 heures, les sociétés musicales, chorale, etc., de la commune iront donner des sérénades aux nouveaux élus, en face de la mairie, à l'issue de la réunion.

— *Touring-Club de France.* — Nous apprenons que le Touring-Club de France vient de confier à M. Delécluse, de Wasquehal, l'un des nombreux postes de secours qu'il établit dans toutes les contrées de la France. Ce poste de secours est installé chez M. Charles Wauquier, café du « Saint-Eloi », près la place de Wasquehal, chez lequel tous les membres du T. C. F. sont certains de trouver le meilleur accueil quand ils seront de passage dans la commune.

— *Club cyclist.* — Un club cyclist est en formation à Wasquehal. Le siège est établi chez M. Charles Wauquier, café du Saint-Eloi, près la place. Le but principal de ce club est d'organiser des excursions. Les amateurs cyclistes de Wasquehal peuvent se faire inscrire au siège, ou chez M. Delécluse.

— *Une démission.* — M. Henri Mallet-Crombez vient de donner sa démission de président actif de la société des anciens militaires « Le Ralliement », de Wasquehal.

Lannoy. — Le carrousel organisé au profit des pauvres aura lieu aujourd'hui dimanche, à Lannoy.

— *La confirmation.* — C'est vendredi prochain, à 4 heures, qu'aura lieu, à Lannoy, la cérémonie de la confirmation. Monseigneur est attendu pour jeudi soir.

Annappes. — *Les cambrioleurs.*— Pendant que le facteur Florentin Leclercq, d'Annappes, était absent de chez lui, des malfaiteurs ont, vendredi soir, brisé un carreau de vitre et pénétré dans sa demeure, d'où ils ont enlevé une somme de 120 francs en or, renfermée dans une boîte.

Quelques instants plus tard, une ménagère, Catherine Brienne, constatait, en rentrant chez elle, que des voleurs l'y avaient précédé, et qu'ils avaient enlevé différents objets de cuisine et un chien griffon, le tout estimé 30 francs.

Nul doute que ces deux vols ont pour auteurs les mêmes individus, dont la gendarmerie a, d'ailleurs, suivi les traces.

Communications

ENTERREMENTS DU 17 MAI. — M. Lucien Leplat, 4 heures Saint-Martin. — M. Jean-Baptiste Margat, 3 h. 1/2 Sacré-Cœur. — M. Achille Noclin, 3 h. 1/4 Saint-Martin.

OBIT DU MÊME JOUR. — M. Pierre Brunin, 9 h. Chapelle du Cercle de la Concorde.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE DE MER. — Ce soir, à 5 heures, réunion mensuelle. Le mandat de la commission arrivant à échéance, il y aura lieu de prendre jour pour son renouvellement complet. Les sociétaires ont donc tout intérêt à ne pas manquer à cette réunion.

CHOCOLAT DROULERS, FRESNES (NORD)
dans toutes les bonnes épiceries, pâtisseries etc.,etc.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION
à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6299

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à 3 FR. le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de Gand, 91;
Rue Pierre-de-Roubaix, 137	Rue du Tilleul, 15.
Rue Pierre-de-Roubaix, 53.	A CROIX
Rue de l'Epeule, 188;	Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de Tourcoing, 155	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Tilleul, 137 et 139.	A WATTRELOS
Boulevard de Strasbourg, 124;	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue d'Alsace, 84.	A Lys-lez-Lannoy
Rue du Collège, 71 bis.	Wallays, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9;	A LILLE
Rue Notre-Dame, 37.	Rue Esquermoise, 18.
Rue de Lille, 107.	A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Chaussée, [illegible]	Rue de la Lampe, 31.
Rue Decrême, 37.	A CALAIS
Rue Turgot, 68;	Rue Lafayette, 68 ;
Rue du Lieutenant-Castelain, [illegible]	Rue des Boucheries,
Place de la Gare, [illegible]	A BERCK-SUR-MER
Grande-Rue, 33.	Gde épic. modèle, pl. de l'Egl
Rue du Fort, 6	A PARIS
Rue de Béthune, 31.	Rue Vivienne, 36
Rue de Naples, 88	

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 87905

BEURRE SALÉ en mottes de 2 kil., pour la cuisine, avec mention : *sel*, au prix de 2,60

LA PUBLICITÉ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise ; mais elle dure......

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin......

L'avis, *fréquemment* rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

LA « RUCHE ROUBAISIENNE »

Dans sa réunion de vendredi, le conseil d'administration a arrêté à 3 1/2 p. 0/0 le taux d'avance pour la construction de maisons à ses sociétaires. La société empruntant à 3 p. 0/0 au moyen d'obligations émises sous le contrôle du Comité des obligataires, la différence 1/2 p. 0/0 servira à couvrir une partie des frais d'administration dont le complément sera prélevé sur les bénéfices provenant de la vente des terrains en construction.

ADJUDICATIONS. — Le conseil informe MM. les entrepreneurs qu'il met en adjudication 14 maisons à édifier en groupe dont une à forfait au coin de la rue de Cartignies à usage de débit de tabac et d'estaminet et les *autres à la mesure rue de Cartignies* et de la Ruche à usage d'habitations.

Le cahier des charges et prix courant seront déposés chez M. Dazin, architecte, 185, Grande-Rue, et au siège social, au *Sans-Souci*, rue du Collège, à partir de lundi *à midi; les soumissions devront être distinctes pour les* entreprises à forfait et à la mesure et devront être remises sous pli cacheté pour vendredi 22 mai à 8 h. 1/2 du soir au *Sans-Souci*, où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence du conseil d'administration et des *soumissionnaires présents.*

LOTISSEMENT DU RAVERDI. — Le conseil informe les sociétaires du Raverdi qu'ils sont convoqués mercredi 20 courant au siège social, à 8 heures 1/2 du soir, pour donner leur avis sur une modification à apporter au lotissement permettant de leur accorder une plus grande étendue de terrain comme jardin.

LOTISSEMENT, RUE DE MOUVAUX. — Quelques légères modifications ayant dû être apportées au lotissement du terrain de ce quartier, le conseil informe les sociétaires qu'ils vont être convoqués directement par l'architecte, M. Dervaux, pour établir les plans de leurs constructions.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

L'Epargne à Tourcoing et dans les cantons. — Nous avons, il y a quelques jours, analysé le rapport du conseil de direction de la *Caisse d'Epargne* pour l'exercice 1895, mais il est dans les tableaux annexés à ce rapport certaines indications bonnes à relever ; il n'est donc pas inutile de s'y arrêter quelques instants encore.

Nous consultons le tableau relatif à la division des comptes suivant leur importance et nous constatons que sur 18,001 livrets existant au 31 décembre 1895, 3,229 étaient de moins de 20 fr. ; 2,375, de 21 à 100 fr. ; 1,291 de 101 à 200 fr. ; 2,332, de 201 à 500 fr. ; 2,163, de 501 à 1,000 fr. ; 1,892, de 1,001 à 1,500 fr. ; 1,480, de 1,501 à 2,000 et 3,239 supérieurs à 2,000 fr. Il faut ajouter 568 livrets pour 5,938 fr. 22 c.

Les 15,898 versements effectués en 1895 se sont divisés ainsi : 4.374 de 20 fr. et au-dessous ; 6.619 de 21 à 100 fr.; 2.097 de 101 à 200 fr.; 1.974 de 201 à 500 fr.; 875 de 501 à 1.000 fr.; 318 de 1.001 à 1.500 fr. ; 241 de 1.501 à 2.000 fr.

Pour les 8056 versements, 606 s'adressaient à des sommes inférieures à 20 fr.; 4.713 pour 21 à 100 fr.; 587 pour 101 à 200 fr.; 794 pour 201 à 500 fr.; 526 pour 501 à 1.000 fr.; 282 pour 1.001 à 1.500 fr.; 548 pour 1.501 à 2.000 fr.

Nous avons dit, dans notre premier article, que 2.657 livrets nouveaux avaient été ouverts en 1895; 330 ont été pris par des chefs d'établissements ou des artisans patentés; 80 par des journaliers ou ouvriers agricoles; 799 par des ouvriers d'industrie; 141 par des domestiques; 4 par des *militaires; 118 par des employés*; 15 par des hommes de professions libérales; 415 par des propriétaires et rentiers, et 751 par des mineurs sans profession. A constater : les femmes sont, dans cette nomenclature, un peu plus nombreuses que les hommes : 1.346 contre 1.307.

Au point de vue de l'épargne totale : 9,777 comptes restaient ouverts pour les hommes avec un crédit de 7,258,311 fr. 75 et 8,182 pour les femmes avec 6,736,264 fr. 73.

Un dernier renseignement qui nous a paru intéressant à signaler, c'est le relevé des moyennes pour la caisse mère et ses diverses succursales; le voici :

Versements par opération : Tourcoing 192 fr. 42 ; Halluin 277,76 ; Linselles 414,93 ; Roncq 331,37 ; Bondues 282.02 ; Bousbecque 272,16 ; Neuville, 191,38 ; Mouvaux 138 fr. 76.

Remboursements par opération : Tourcoing 311 fr. 11 ; Halluin 371 fr. 68; Linselles 351 fr. 93 ; Roncq 322 fr. 22; Bondues 293 fr. 70 ; Bousbecque 368 fr. 25 ; Neuville 351 fr. 64 ; Mouvaux 354 fr. 79.

Solde dû aux déposants par livret : Tourcoing 765 fr. 54; Halluin 706 fr. 66; Linselles 1088 fr. 72; Roncq 922 fr. 21; Bondues 767 fr. 81; Bousbecque 907 fr. 71; Neuville 588 fr. 10; Mouvaux 722 fr. 30.

Solde dû aux déposants par habitant : Tourcoing 168 fr. 45; Halluin 30 fr. 40; Linselles 170 fr. 94; Roncq 103 fr. 32, Bondues 82 fr. 84; Bousbecque 103 fr. 78; Neuville 73 fr. 12; Mouvaux 43 fr. 01.

La moyenne des versements depuis la fondation de la

FEUILLETON DU 18 MAI 1896. — N° 70.

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

LES MISÈRES D'UN CONDAMNÉ

IX

Elle s'effaça, le laissant pénétrer dans l'appartement.

Elle referma la porte.

Puis, allant au fond, vers la seconde chambre, elle appela :

— Louise, viens, mon enfant !

La jeune fille apparut et en apercevant Gérard devint *affreusement pâle.*

Elle voulut se retirer, mais il s'élança vers elle.

— Mademoiselle Louise, par votre père lui-même, je vous en conjure, il faut que vous m'écoutiez !...

Chancelante, presque faible, elle s'arrêta.

— J'obéis à mon père en ne vous écoutant pas.

— Mademoiselle, je vous jure que je dois être auprès de vous victime de quelque abominable calomnie.

— Une calomnie, hélas !

Puis, tout à coup, se redressant :

— Vous êtes un infâme et un criminel, monsieur de Beaupréault.

— Louise !

— Infâme et criminel, je l'ai dit...

— Grand Dieu ! Et c'est vous, Louise, vous ! Mais quelle infamie peut-on me reprocher ? De quel crime suis-je donc accusé ?

— Parle ! mère, puisqu'il le veut... Il doute encore... Il s'imagine que nous sommes dupes de sa fausseté et que nous n'avons pas deviné ses intrigues... parle... mère, dis-lui ce que nous

— Soit... dit madame Haudecœur.

— Oui, oui, parlez, madame, parlez, Louise ! Et hâtez-vous, hâtez-vous, car je suis bien sûr que, d'un mot, je ferai tomber toutes ces odieuses insinuations.

— Vous êtes venu, jadis, trouver Louise et lui avez promis d'aider à faire évader son père.

— Je l'ai fait.

— Vous l'avez si bien fait que mon mari a failli se laisser prendre au piège que vous et votre âme damnée lui avez tendu. Collivet l'attendait, avec les surveillants, l'arme chargée. Mon mari dut à un miracle d'être averti et de découvrir à temps l'infâme fourberie.

— C'est faux. Collivet vous expliquera lui-même.

— Il nous expliquera lui-même qu'il a suivi Haudecœur depuis l'Australie où il le rencontra, s'embarquant sur le même bateau, avertissant la police française, jusqu'au moment où déguisé, méconnaissable, il était encore auprès de sa victime, sur le bateau qui fait le service de Southampton au Havre...

— C'est faux, c'est faux, vous dis-je.

— Vous vous contentez de démentir... ce qui est aisé... Eh bien, écoutez ce qui s'est passé hier soir, sous nos yeux... vous entendez sous nos yeux !... car j'étais là... Louise était là... et mon pauvre mari également...

Gérard écoutait, mais il lui semblait que c'était en rêve qu'on lui parlait.

Il lui semblait que ces paroles-là lui arrivaient de très loin et passaient à travers des voiles qui les assourdissaient avant d'arriver jusqu'à ses oreilles, jusqu'à son cerveau.

Il regardait, effaré, ces deux femmes.

Il ne comprenait pas.

Madame Haudecœur reprenait avec violence.

— Pourquoi voulez-vous la mort de mon pauvre homme ? Pourquoi ? Que vous a-t-il fait ? Car c'est sa mort que vous avez préparée, à plusieurs reprises, sinon vous, du moins le misérable qui ne vous quitte pas, ce Collivet, dont la déposition, autre*fois, a été si accablante pour Haudecœur*, devant le juge d'instruction et devant la cour d'assises.

— Sa mort !

— Oui. Encore cette nuit, tenez. Car si mon mari est vivant, ce n'est pas votre faute. La corde qu'on lui avait jetée de la mansarde de la maison voisine avait était coupée à demi, de telle façon que le poids de son corps devait précipiter Haudecœur du sixième étage sur le pavé...

— Horreur !

— C'est vrai, cela est bien horrible et il faut que vous soyez bien courageux pour oser, après cela, reparaître devant nous...

L'étrangeté de ces accusations avait affolé Gérard.

Puis, peu à peu, ce fut cette étrangeté même qui lui rendit son sang-froid.

Ou ces femmes se trompaient.

Et alors il serait aisé de les faire revenir sur leur erreur.

Ou elles disaient vrai.

Et alors, c'était à lui, Gérard, à lui qu'on accusait, de pénétrer ce mystère.

— Ainsi, Louise, dit-il, vous m'avez cru capable de ce crime !

— Défendez-vous, dit elle.

— Je ne puis me défendre. Comment le pourrais-je ! Encore maintenant, puis-je seulement ajouter foi à de pareilles infamies ?...

— Tenez, Gérard, dit Louise, regardez !

Et elle lui jeta la corde qui la veille avait servi à Collivet.

La section était facile à trouver.

Gérard frémit.

Est-ce que le crime venait de Collivet ?

Mais pourquoi ? Etait-ce possible ?... Assurément non.

— Louise, dit-il, je ne puis me défendre. Cependant, avant de me croire coupable de ces atroces perfidies, laissez-moi du moins le temps de m'assurer qu'elles ont été réellement commises.

— Vous doutez !

— Malgré tout, je doute. Louise, je vous ai promis jadis de sauver votre père. Je le sauverai. Et de plus, aujourd'hui, je vous le jure, je vous promets de consacrer ma vie à faire éclater son innocence. Je ne vous reverrai plus, Louise, avant le jour où vous-même, lorsque votre père pourra relever fièrement la tête, vous viendrez me demander pardon de m'avoir si odieusement soupçonné...

Et je vous pardonnerai, Louise, ce jour-là, comme je vous pardonne aujourd'hui.

Il avait parlé avec tant de douceur et tant de tristesse que Louise en fut émue.

Elle eut un mouvement comme pour s'élancer vers lui.

Elle aimait.

Et tout son amour, malgré l'évidence, criait en elle que Gérard était innocent, incapable de ces crimes.

Sa mère l'arrêta.

— Faites ce que vous dites, monsieur, et le jour où mon mari viendra nous dire qu'il s'est trompé, ce jour-là, monsieur, nos cœurs seront à vous. mais ce jour-là seulement, pas avant... et jusque-là, nous ne serons plus que des étrangers. que des inconnus pour vous .. Adieu, monsieur.

Gérard s'inclina, les larmes aux yeux.

Il aurait bien voulu rencontrer une dernière fois son regard.

Mais elle avait détourné la tête.

Il crut que c'était par indifférence.

Et c'était parce que la jeune fille dérobait ses larmes.

Il sortit tout bouleversé.

Il fut longtemps à reprendre son sang-froid, à se ressouvenir exactement de tout ce qui venait de lui être dit.

— Il faut que je voie Haudecœur, réfléchissait-il... Haudecœur, seul, me donnerait les détails précisant l'accusation.

Puis, il haussait les épaules, incrédule.

— Est-ce possible ! Folie ! Folie ! Le pauvre homme a perdu la tête au milieu de tant de dangers et il a laissé échapper sans doute ainsi l'occasion offerte de le sauver.

Il alla déjeuner dans un restaurant du boulevard.

Mais il était si préoccupé qu'il en oubliait de manger.

— La police a été prévenue du retour de Haudecœur, se disait-il, et Haudecœur prétend qu'elle l'a été par Collivet...

Il paya le déjeuner auquel il n'avait pas touché et sortit.

Il appela un fiacre.

— Conduisez-moi au bureau du service de sûreté, à la Préfecture de police.

Un quart d'heure après, il était dans les larges et sombres couloirs du deuxième étage où sont les cabinets des commissaires de police aux délégations judiciaires et le bureau du chef de la sûreté.

Le chef était chez lui.

Gérard fit passer sa carte.

On l'introduisit.

Il expliqua sur-le-champ, ce qu'il désirait :

— Monsieur, dit-il, je suis le fils de M. de Beaupréault assassiné il y a quelques années...

— Ah ! ah ! je me rappelle... vous venez me dire sans doute que Haudecœur est à Paris ?... Nous l'avons manqué ce matin... C'est de vous peut-être que vient cette dénonciation ?

Il y avait sur son bureau, une carte-télégramme qu'il fit passer à Gérard.

On avertissait la Préfecture que Haudecœur se cachait dans les mansardes de la rue du Marché-Saint-Honoré.

Le télégramme était d'une écriture inconnue à Gérard.

Une écriture déguisée, déformée, sans doute.

Mais le jeune homme avait longuement tressailli.

Qui pouvait avoir livré Haudecœur ?

En dehors de Louise, de sa mère et de la bonne madame Léon, personne ne connaissait la retraite de Haudecœur.

Personne, excepté Gérard.

Personne, excepté Collivet.

La lettre émanait donc de Gérard ou de Collivet.

— Non, monsieur, dit le jeune homme, très troublé, et qui passa lentement la main sur son front, tant, en une seconde, les pensées les plus diverses y affluèrent !... Ce télégramme n'est pas de moi. Mais j'avoue qu'il ne m'étonne plus... Car il m'a été dit que la police parisienne avait été tenue au courant assez exactement de l'évasion de Haudecœur par... un ami dont elle ne connaît pas le nom, mais dont elle a pu apprécier les renseignements.

— Cela est vrai.

— Eh bien, monsieur, ceci est le motif de ma visite. De qui viennent ces renseignements ? Vous en doutez-vous maintenant ?

— Pas le mois pu monde. Je n'ai aucune raison, à vous, fils de la victime, pour vous le cacher.

— Puis-je savoir comment ils vous parvenaient... de quels pays... à quelles dates ?

— Rien de plus simple.

Le chef de la sûreté avait quelques dossiers sur son bureau.

Parmi eux se trouvait celui de Haudecœur.

— La première dépêche reçue est de Sydney ; elle nous annonce l'évasion de Haudecœur et son arrivée en Australie. Voyez.

Gérard prit la dépêche et lut.

Puis, il consulta la date.

Elle correspondait exactement à celle où Collivet devait se trouver à Sydney.

— Ce n'est pas tout, fit le chef. Une seconde dépêche nous avertit du départ de Haudecœur sur la *Britannia*, à destination de Southampton... quelques jours après la première... lisez...

Gérard lut.

Il était très pâle. Son cœur ne battait plus.

L'accusation portée par Haudecœur contre lui et contre Collivet était justifiée.

Il en avait les preuves entre les mains.

— Est-ce tout ? demanda-t-il d'une voix faible.

— Non. Mais on dirait que vous allez vous évanouir... Qu'avez-vous donc, monsieur ?... Remettez-vous !

— Pardonnez-moi !

Gérard appuya sa tête dans ses deux mains.

Il avait en effet un éblouissement.

Quand il fut remis :

— Parlez, monsieur... et excusez-moi, je vous prie !... Tout à l'heure, je vous dirai tout, et v comprendrez ce moment de faiblesse.

(*A suivre.*) JULES MARY.